

LETTRE D'INFORMATION DE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

1 avril 2020

Chère Collègue, Cher Collègue,

Les prévisions de l'évolution de la crise sanitaire sont avérées et Tours Métropole Val de Loire a mis en place, comme vous le savez, un ensemble de dispositifs pour y faire face de la manière la plus rigoureuse. Si cette réponse est d'une absolue nécessité pour la protection de nos collaborateurs, des usagers et de la continuité du service public, dans le même temps, j'ai décidé d'apporter un soutien au tissu économique de notre territoire en concertation avec les services de l'Etat et la Région Centre Val de Loire. Là où il nous est possible, sous une forme ou une autre, et à la demande des acteurs économiques, de soutenir l'activité, la Métropole le fera sans aucune ambiguïté. C'est non seulement une manière de répondre aux effets collatéraux de cette crise sanitaire mais c'est également une manière de l'aborder une fois terminée en minimisant ses funestes effets pour notre économie locale, toute structure confondue. Je vous renouvelle tout mon soutien dans ces moments difficiles et vous redis que la Métropole est à vos côtés pour les affronter le plus efficacement possible.

Philippe BRIAND

Président de Tours Métropole Val de Loire

SOUTIEN AUX FOURNISSEURS ET PARTENAIRES DE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

De façon à soutenir les entreprises en contrat avec Tours Métropole Val de Loire, qui font, comme bien d'autres, face à d'importants problèmes de trésorerie, j'ai demandé à nos équipes de mettre tout en œuvre pour réduire au maximum les délais de paiement de nos fournisseurs.

Par ailleurs, la Métropole poursuit ses consultations et procédures de mise en concurrence et va lancer de nouvelles commandes publiques pour soutenir le tissu économique local.

LE SOUTIEN AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES : UNE DE NOS PRIORITÉS

De façon à soutenir les acteurs économiques, très fortement impactés en cette période de crise sanitaire, j'ai souhaité que Tours Métropole Val de Loire mette en place au plus vite des dispositifs d'accompagnement et d'aide spécifiques pour apporter des réponses immédiates aux problématiques des entreprises. Parallèlement la réflexion est lancée pour soutenir et mieux accompagner « l'après ». Cela fera l'objet d'échanges entre nous prochainement.

Annulation des loyers pour les entreprises installées dans des équipements Métropolitains

Dans le cadre des mesures de soutien aux entreprises, j'ai souhaité opter pour une annulation du règlement des loyers pour les entreprises installées à Mame et dans les deux pépinières d'entreprises situées à Tours et Joué-lès-Tours. Cette mesure a pris effet le 15 mars pour une durée encore indéterminée.

Elle concerne plus de 100 entreprises et 400 emplois, mais aussi les organismes de formation, laboratoires de recherche, incubateur universitaire et pôle images... installés sur ces sites.

La même mesure s'applique aux artisans d'art hébergés dans les ateliers de Villandry appartenant à la métropole.

Rééchelonnement des factures d'eau et d'assainissement

Toujours pour alléger les charges des entreprises, Tours Métropole Val de Loire met en place des mesures de paiement échelonnées ou décalées pour le règlement des factures d'eau et d'assainissement.

Les entreprises éligibles au fond de solidarité et dont l'activité est affectée par la propagation de l'épidémie de covid-19 pourront faire une demande pour bénéficier d'assouplissement de leurs paiements, en application des dispositifs mis en place par l'ordonnance no 2020-316 du 25 mars 2020.

Les conditions et formulaire de demande sont disponibles sur le site internet de la Métropole : <https://tours-metropole.fr/services-aux-habitants>

Suspension de la taxe de séjour

Pour aider le secteur de l'hébergement touristique, lui aussi fortement impacté, nous avons suspendu **la télédéclaration et le recouvrement de la Taxe de Séjour** depuis le 19 mars 2020 jusqu'à nouvel ordre.

Par ailleurs, en soutien du personnel médical en première ligne de cette épidémie, la taxe de séjour ne sera pas prélevée pour les soignants amenés à occuper un hébergement touristique.

Des outils pour mieux informer les entreprises

Les dispositifs de soutien se multiplient et les conditions évoluent rapidement. Pour aider les entreprises à y voir clair et en complément des nombreux outils existants, j'ai souhaité qu'une information spécifique à notre territoire soit régulièrement donnée à nos entreprises locales.

Aussi, Tours Métropole Val de Loire élabore actuellement un guide à destination des entreprises qui sera prochainement mis en ligne et actualisé quotidiennement.

Cet outil vient compléter les informations déjà disponibles sur le site de Tours métropole: <https://tours-metropole.fr/actualites/des-mesures-daides-aux-entreprises-impactees-par-le-coronavirus-covid-19>, ainsi que sur celui de la marque partagée avec les EPCI du département, Tours Loire Valley. Il recense les initiatives et idées développées par les acteurs économiques tourangeaux (www.toursloirevalley.eu).

Appel à projets lancé par le ministère des armées : des solutions innovantes pour lutter contre le COVID-19

Le délégué à l'accompagnement régional du ministère des armées pour la région Centre Val de Loire nous a sollicité pour relayer un vaste appel à projets lancé par le ministère des Armées. L'objectif est de disposer de solutions innovantes (technologique, organisationnelle, managériale ou d'adaptation de processus industriels) pour lutter contre la pandémie de COVID-19.

Je tiens donc à porter à votre connaissance cette initiative. L'objectif est de faire remonter des propositions directement mobilisables pour protéger la population, soutenir la prise en charge des malades, tester la population, surveiller l'évolution de la maladie au niveau individuel et l'évolution de la pandémie, ou aider à limiter les contraintes pendant la période de crise.

Un budget de 10 000 000€ TTC est prévu pour financer un à plusieurs projets. Les propositions sont attendues et évaluées au fil de l'eau jusqu'au 12 avril 2020. Toutes les précisions sont disponibles sur le site:

<https://www.defense.gouv.fr/aid/appels-a-projets/appel-a-projets-lutte-covid-19>

INFORMATION PREFECTURE

Préfecture d'Indre-et-Loire vient d'éditer un guide pour accompagner les entreprises dont l'activité est impactée par le Coronavirus COVID-19.

Il est disponible en ligne sur <http://www.indre-et-loire.gouv.fr/Politiques-publiques/Economie-Emploi-Formation/COVID19-Installation-d-une-cellule-de-crise-economique>

VU DANS LES MÉDIAS

Reportage sur la collecte des déchets, diffusé sur France 3
<https://www.youtube.com/watch?v=aWMPgdEHLL4>

Article info tours disponible ici :
<https://www.info-tours.fr/articles/tours/2020/04/01/12856/en-plein-confinement-la-foire-aux-depots-sauvages/>

